



Département des HAUTES-ALPES
Arrondissement de Briançon
Canton de Briançon 1
Commune de LA SALLE LES ALPES

n°22.02.05

Rapporteur : Emeric SALLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 03 mars 2022
Date d'affichage : 03 mars 2022

L'an deux mil vingt deux,

Le neuf mars à dix-huit heures trente

Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de *M. Emeric SALLE, Maire*

Etaient Présents :

Gilles PERLI, Jean-Michel DELBANO, Muriel FINE, Jean-Paul SALLE Adjoints,
Virginie DEMONSSAND, Nathalie FORM, Sophie PAUMOND, Jean-Claude VINATIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Gaspard BOREL ayant donné pouvoir à Jean-Michel DELBANO
Magali BRECHU ayant donné pouvoir à Muriel FINE
Isabelle DESMALLEs ayant donné pouvoir à Emeric SALLE
Paul FIGVED ayant donné pouvoir à Jean-Claude VINATIER
Natacha SALLE ayant donné pouvoir à Gilles PERLI

Nathalie FORM a été élue secrétaire de séance

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 14

Objet : Budget Primitif 2022 « commune »

Vu l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales ;

Après présentation détaillée du budget primitif 2022 « Commune »,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

↳ **Vote**, au niveau du chapitre, la section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 6 575 627 €.

↳ **Vote**, au niveau du chapitre par opération, la section d'investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 511 252 €.

Fait et délibéré en séance le 09 mars 2022

Le Maire

Emeric SALLE

